

**DYNAMISEZ  
LE POTENTIEL  
DE PERFORMANCE  
DE VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE VIE**

## **ANTHÉMIS JANVIER 2018**

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 10 ans.

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 9 septembre au 22 décembre 2017, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0013265519

Document à caractère promotionnel.



**Assuré d'avancer**



# Anthémis Janvier 2018



**Anthémis Janvier 2018 est un nouveau support temporaire en unités de compte qui vous permet de bénéficier chaque année d'un gain potentiel de 5,50 % brut<sup>(1)(2)</sup>, si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable, en hausse ou n'est pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial<sup>(3)</sup>. Il offre une protection conditionnelle du capital jusqu'à une baisse de l'indice de 40 % à l'échéance des 10 ans.**

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

**Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40 % à l'échéance finale.**

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

## + AVANTAGES

- Un objectif de gain de 5,50 % brut<sup>(1)(2)</sup> chaque année :
  - si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial en date d'observation annuelle<sup>(4)</sup> ou à la date d'observation finale<sup>(5)</sup> ;
  - ou si l'indice n'est pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à ces mêmes dates.
- Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale<sup>(5)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.
- La performance finale du support peut, dans certains cas, être supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>.

## - INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 5,50 % brut<sup>(1)(2)</sup> par an, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est supérieure. Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.
- Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- À l'échéance finale, il existe un risque de perte en capital partielle ou totale si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement d'Anthémis Janvier 2018 à l'échéance finale est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> autour du seuil de -40 %.

## FACTEURS DE RISQUES

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission<sup>(6)</sup>. Ces risques sont notamment :**

**Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie** — L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) se fera aux conditions de marché.

**Risque de contrepartie** — Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. La notation de Morgan Stanley & Co International PLC est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente,

à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

**Risque de marché** — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité** — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

**L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 18 janvier 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

# ► Principales caractéristiques

## UN GAIN CONDITIONNEL DE 5,50 % BRUT<sup>(1)(2)</sup> PAR AN

A chaque date d'observation annuelle<sup>(4)</sup> ou à la date d'observation finale<sup>(5)</sup>, un gain de 5,50 % brut<sup>(1)(2)</sup> est enregistré si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable, en hausse ou n'est pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial du 18 janvier 2018. Les gains enregistrés sont acquis à l'échéance du support.

Aucun gain n'est enregistré pour l'année si l'indice est en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial.

## QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 10 ANS ?

À l'échéance des 10 ans, deux situations sont possibles :

### À l'échéance du 18 janvier 2028



Si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> au 11 janvier 2028, est stable, en hausse ou n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

#### Valeur finale du support

100 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale du 18 janvier 2018

la somme des gains éventuellement enregistrés en cours de vie du support ou à l'échéance



Si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>, au 11 janvier 2028, est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

#### Valeur finale du support

100 % de sa valeur initiale du 18 janvier 2018

la baisse<sup>(3)</sup> finale de l'indice

la somme des gains éventuellement enregistrés en cours de vie du support

**Le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> après déduction des frais de gestion selon votre contrat sera compris entre - 0,96 % (en l'absence d'enregistrement de gain) et 3,47 % (en cas d'enregistrement de 10 gains).**

**Ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital**

## → Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- en cas de sortie<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale ;
- à l'échéance des 10 ans, le 18 janvier 2028, si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse<sup>(3)</sup> de plus de 40 % le 11 janvier 2028 par rapport à son niveau initial ;
- ou, en cas de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Emetteur.

(1) Pour les versements réalisés du 9 septembre au 22 décembre 2017 sur Anthémis Janvier 2018, performance brute depuis la date d'observation initiale du 18 janvier 2018, hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Emetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (18 janvier 2018) et à la date d'observation finale (11 janvier 2028), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 11 janvier 2019, 13 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 13 janvier 2025, 12 janvier 2026, 12 janvier 2027.

(5) La date d'observation finale est le 11 janvier 2028.

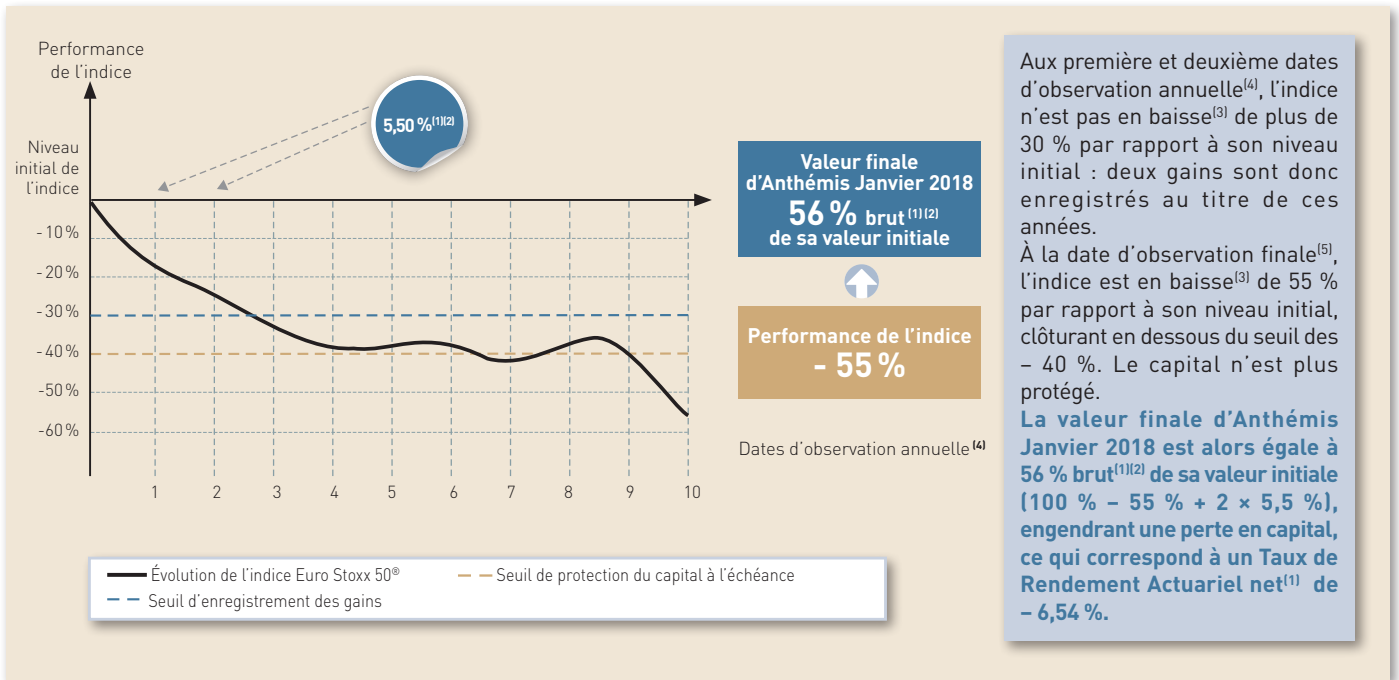
(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,5 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

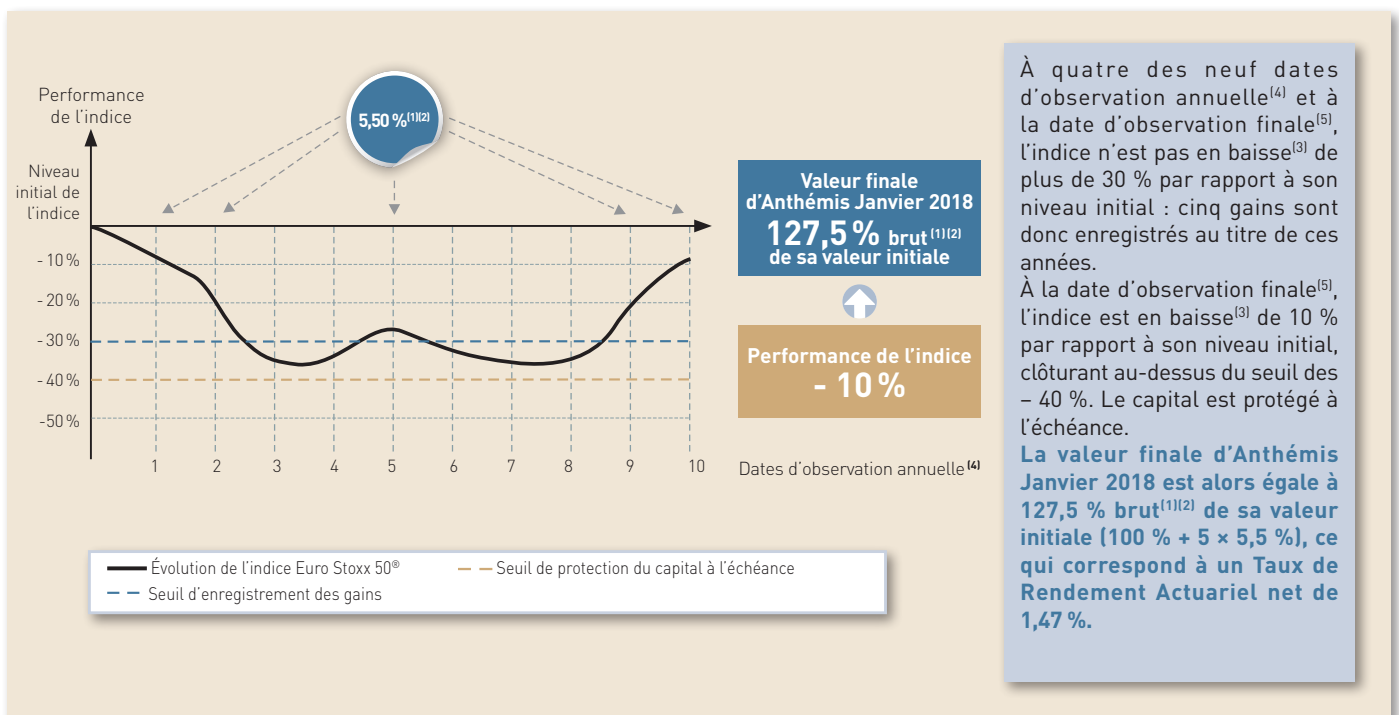
## ► Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

### ► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 10 ANS

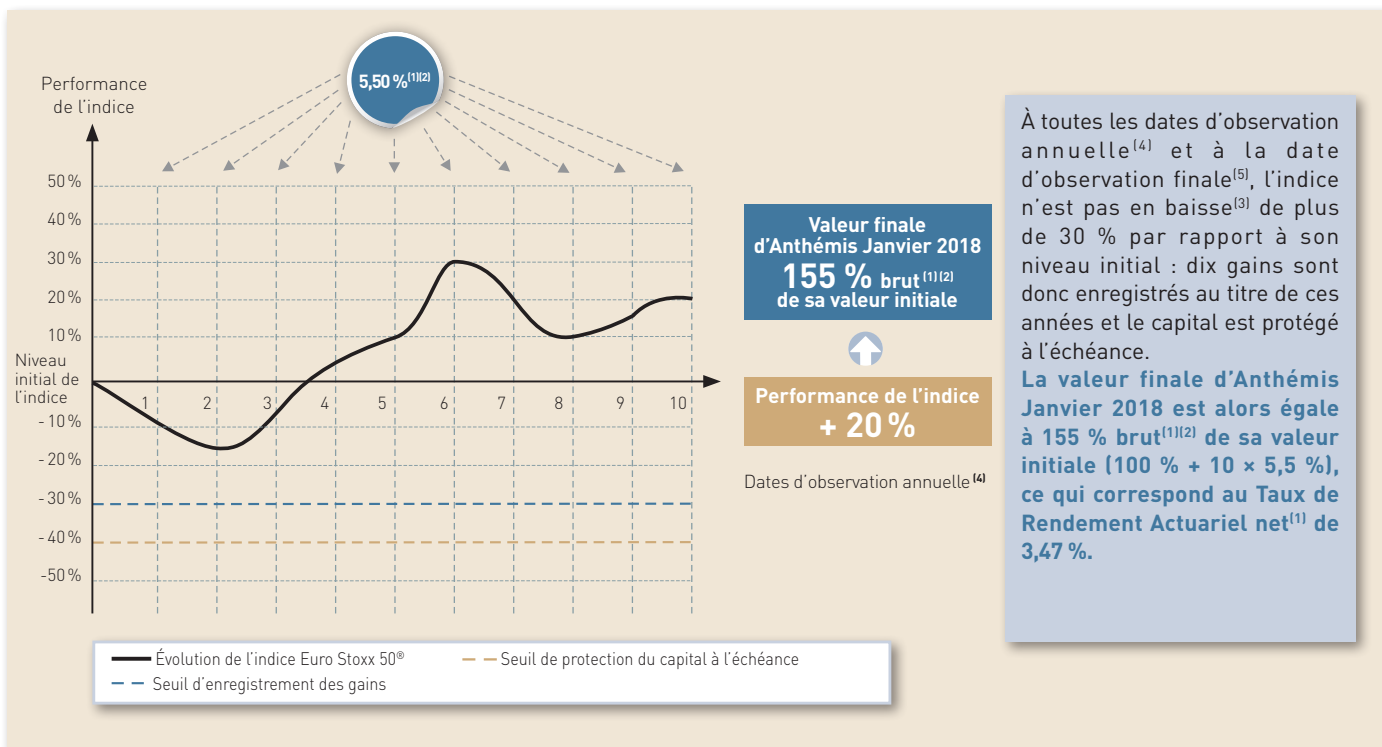


### ► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN GAIN ET UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 10 ANS



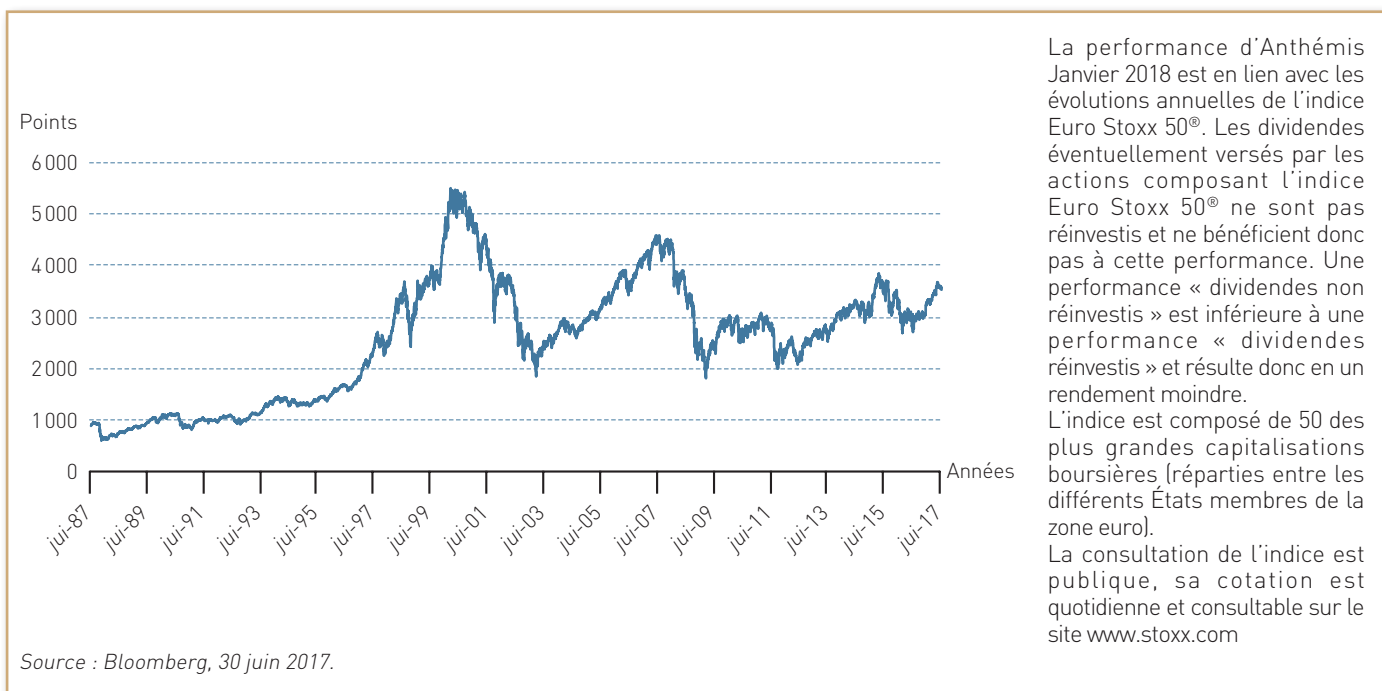
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 18 janvier 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## ► SCÉNARIO FAVORABLE : UN GAIN TOUS LES ANS ET UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 10 ANS



## ► ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (Dividendes non réinvestis)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



(1) Pour les versements réalisés du 9 septembre au 22 décembre 2017 sur Anthémis Janvier 2018, performance brute depuis la date d'observation initiale du 18 janvier 2018, hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (18 janvier 2018) et à la date d'observation finale (11 janvier 2028), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 11 janvier 2019, 13 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 13 janvier 2025, 12 janvier 2026, 12 janvier 2027.

(5) La date d'observation finale est le 11 janvier 2028.

## ► Fiche technique

**Instrument financier :** Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

**Émetteur :** Morgan Stanley & Co International PLC (Moody's A1, Standard & Poor's A+).

Notations en vigueur au 30 juin 2017. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

**Code ISIN :** FR0013265519

**Devise :** EUR

**Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® (code ISIN : EU0009658145)

**Cotation :** Bourse de Luxembourg

**Valorisation :** hebdomadaire (le vendredi)

**Double valorisation :** une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Thomson Reuters qui est une société indépendante financièrement de Morgan Stanley & Co International PLC.

**Marché secondaire :** Morgan Stanley & Co International PLC s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière hebdomadaire des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1%.

**Montant maximum de l'émission :** 70 millions d'euros

**Valeur nominale :** 1 000 euros

**Garantie du capital :** pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

**Période de commercialisation :** du 9 septembre au 22 décembre 2017

**Prix de souscription :** il progressera de façon constante de 995,9 euros le 15 septembre 2017 à 1 000 euros le 18 janvier 2018.

**Date d'émission du support :** 8 septembre 2017.

**Date d'observation initiale du niveau de l'indice :** 18 janvier 2018

**Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice :**

11 janvier 2019, 13 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 13 janvier 2025, 12 janvier 2026, 12 janvier 2027.

**Date d'observation finale du niveau de l'indice :** 11 janvier 2028

**Date d'échéance finale :** 18 janvier 2028

**Valeur finale du support en unités de compte à l'échéance des 10 ans :**

- 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale + les gains éventuellement enregistrés<sup>(1)</sup> si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau initial) + les gains éventuellement enregistrés<sup>(1)</sup> si à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

**(1)** Performance brute depuis la date d'observation initiale du 18 janvier 2018, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.



# ► Avertissement final

**Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

**Disponibilité de la documentation du support** – La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur une page dédiée du site de Morgan Stanley & Co International PLC ([www.sp.morganstanley.com/fr](http://www.sp.morganstanley.com/fr)), et le site de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)).

**Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.**

**Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Agrément** – Morgan Stanley & Co International PLC est agréée et régulée par la Financial Services Authority (sous le numéro d'agrément 165935).

**Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support** – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

**Restrictions générales de vente** – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Morgan Stanley & Co International PLC n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marchés** – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Rachat par Morgan Stanley & Co International PLC ou dénouement anticipé du support** – Seule Morgan Stanley & Co International PLC s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre, à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Morgan Stanley & Co International PLC peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Morgan Stanley & Co International PLC liés à ce rachat. Morgan Stanley & Co International PLC et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

**Avertissement relatif à l'indice** – Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

**Conflit d'intérêt** – Morgan Stanley & Co International PLC ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

# DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**  
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**  
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**  
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICI, prospectus, etc.) :
  - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
  - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
  - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
  - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
  - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
  - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

**Gan Patrimoine** – Filiale de Groupama S.A.  
Société anonyme d'intermédiation  
en assurance au capital de 8 220 690 €  
457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z  
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille  
www.ganpatrimoine.fr  
contact@ganpatrimoine.fr  
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine  
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont  
des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**  
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 €  
340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège  
social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat  
de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société  
française pour favoriser la Prévoyance  
et l'Épargne  
Société anonyme au capital de 460 000 €  
(entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille  
APE : 6511Z – Siège social :  
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille  
Entreprises régies par le Code des  
assurances et soumises à l'Autorité  
de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
61, rue Taitbout 75009 Paris

**Réf. 767C-092017** - Conception graphique :  
Morgan Stanley – Crédit photo : © Thinkstock

Gan Patrimoine participe à la protection  
de l'environnement en sélectionnant des  
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »  
ainsi que des papiers issus de forêts gérées  
durablement.



**Assuré d'avancer**

ganpatrimoine.fr